

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Décision n°2024-89 relative à la mise à disposition de matériel informatique auprès des communes membres – Convention entre Grand Lac et la commune de Brison Saint-Innocent

1 DOCUMENT - Publié le 24 avril 2024



DEC_2024-89.PDF

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2024/decision-n2024-89-relative-a-la-mise-a-disposition-de-materiel-informatique-aupres-des-communes-membres-convention-entre-grand-lac-et-la-commune-de-brison-saint-innocent-26471?>



**GRAND
LAC**

**GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.